

Vous avez une question ?

Vous souhaitez créer une association ?

Vous avez un projet ?

Vous souhaitez vous former ?

Vous recherchez un financement ?

*Une aide active pour
la gestion associative*

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



Le CRIB vous reçoit
uniquement sur rendez-vous

CRIB 93

siège du CDOS 93 - 32 rue Delizy - Hall 2
93694 PANTIN Cedex
TEL : 01 41 60 11 27 - 06 76 09 99 05
ingrid.bellance@cdos93.org
www.crib-93.org

ACCÈS :

Metro 5 - Eglise de Pantin
RER E - PANTIN
BUS 249 - Louis Nadot
BUS 151 : Delizy



CENTRE DE RESSOURCE ET
D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES



CENTRE DE RESSOURCE ET
D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES

CRIB 93

CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION
POUR LES BÉNÉVOLES DE SEINE-SAINT-DENIS

*Dispositif gratuit pour
toutes les associations*

Informier

Orienter

Former

SON ROLE

Le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) est un label du ministère de l'Éducation nationale chargé de la vie associative.

Il a pour objectif d'accompagner les dirigeants associatifs dans la gestion quotidienne de leur association.

Ce label a été obtenu en Seine-Saint-Denis par le Comité Départemental Olympique et Sportif.

Le CRIB est un premier niveau d'information et d'orientation.

Ce dispositif d'aide à la vie associative est **gratuit** et s'adresse à toutes les associations de la Seine-Saint-Denis (sportives, culturelles, etc.).

Le CRIB 93 organise des formations et réunions d'information pour vous, association ou collectivité territoriale, sur place, dans vos locaux ou dans votre commune.

SES MISSIONS

Informier

Délivrer un premier niveau d'information aux associations.

Le CRIB 93 vous permet d'avoir une réponse concrète et rapide par téléphone, email ou lors d'un entretien sur place ou dans vos locaux.

Orienter

Orienter les associations vers les interlocuteurs compétents.

Le CRIB 93 vous assure une orientation et la mise en relation si nécessaire, vers d'autres sources d'information reconnues ou plus spécialisées.

Former

Proposer des formations thématiques aux bénévoles : fonctionnement d'une association, gestion de projet, comptabilité, fiscalité, recherche de financements, responsabilités, fonction employeur...

SES COMPETENCES

La gestion courante de votre association

- création d'une association
- aide à la rédaction des statuts, du règlement intérieur
- aspects juridiques associatifs : responsabilités des dirigeants, assurances...
- ...

La gestion financière de votre association

- obligations comptables
- fiscalité
- ...

L'élaboration de projet

- méthodologie de projet
- aide à la rédaction du dossier de demande de subvention
- recherche de ressources financières (mécénat, sponsoring...)
- ...

L'emploi

- accès au statut d'employeur
- aide à l'élaboration de contrats de travail
- dispositifs d'aide à l'emploi existants